

Bilan de compétences

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

- Faire le point sur son expérience et ses compétences
- Identifier ses atouts et ses faiblesses
- Mieux connaître les métiers et leurs filières
- Mieux percevoir et comprendre les attentes de l'environnement et du monde du travail
- Définir un projet ou des pistes professionnelles

Comment ?

Déroulement en 3 phases sur 24 heures :

- Phase préliminaire : entretien, confirmation de l'engagement...
- Phase d'investigation : repérage des compétences, analyse...
- Phase de synthèse : bilan et perspective

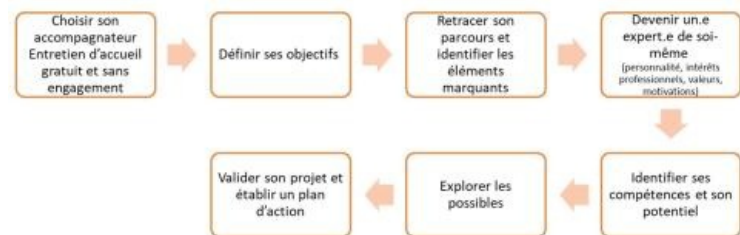
A qui s'adresse le Bilan de compétences ?

Salariées et salariés, fonctionnaires, demandeuses et demandeurs d'emploi ou indépendantes et indépendants...

Tarif

Le prix du bilan de compétences est de 1800€, finançable via votre compte personnel de formation (CPF), par votre employeur, par votre OPCO ou par un financement individuel.

Etapes du bilan de compétences



Contact
Pôle Validation des Acquis et Bilan de compétences

Campus Villejean - Bâtiment i
Place du Recteur Henri le Moal
35043 RENNES

bilan-competences@univ-rennes2.fr